

alpMedia Newsletter 07/2016

À qui appartiennent les lacs de montagne ?



Un lac, de nombreuses exigences d'utilisation : un droit d'accès a été introduit sur le lac slovène de « Bohinjski jezero » pour tenter de réguler l'utilisation du plan d'eau. © bferi (flickr)

Pour réagir aux exigences d'utilisation croissantes qui pèsent sur le « Bohinjsko jezero », un lac du Parc national du Triglav/SI, la commune a introduit un droit d'accès pour la pratique des sports aquatiques. Le calme et la beauté des lacs de montagne sont aussi perturbés en d'autres lieux des Alpes.

Qui n'apprécie pas de piquer une tête dans un lac de montagne pour se rafraîchir après une longue randonnée ? Avant qu'un « jet boat » ne passe à toute vitesse avec des passagers hurlant à tue-tête, détruisant tout le calme du lac, comme c'est le cas à Brienz/CH. À Davos/CH également, le charme idyllique du lac est plus présent sur le papier glacé des brochures de l'office de tourisme que sur les rives du plan d'eau. Depuis cet été, un téléski nautique fait régulièrement le tour du lac avec un léger vrombissement.

Les lacs sont exploités de multiples manières

Les lacs sont des points d'attraction pour les humains. Depuis que les professionnels du tourisme misent plus sur la saison d'été que sur les stratégies alternatives pour un tourisme d'hiver en stagnation ou en recul, l'équipement des lacs avance à bon train. L'aménagement des Alpes ne s'arrête pas aux rives des plans d'eaux. Cela entraîne des conflits : les uns cherchent le repos et une nature intacte, les autres des activités sportives et de loisirs. Sans oublier la protection de la nature, qui a des besoins particuliers.

Des redevances et des interdictions

Il existe différentes approches pour tenter de concilier des intérêts parfois contraires et pour limiter les impacts négatifs sur la nature. Sur le Bohinjsko jezero, un lac très fréquenté dans le Parc national du Triglav en Slovénie, la commune perçoit depuis cet été des droits d'accès non seulement pour les bateaux, mais aussi, et c'est nouveau, pour les canoës et les « stand up paddle » (SUP). L'argent ainsi recueilli est réinvesti dans l'aménagement des infrastructures ; jusqu'à présent, il n'est pas prévu de le consacrer à des projets de protection de la nature. « Si cela ne change pas, payer une redevance pour une simple promenade en SUP semble aller un peu trop loin », déclare Anamarija Jere de CIPRA Slovénie. En même temps, les sportifs ne peuvent plus mettre leurs équipements à l'eau qu'à des endroits spécialement indiqués – ce qui est au moins une évolution positive pour la protection de la nature.

Sur le Lago di Tovel, dans le parc naturel italien Adamello Brenta, l'accès est réglementé de manière plus restrictive, et les mesures sont axées clairement sur la protection de la nature : les visiteurs qui n'empruntent pas la navette doivent payer une redevance, et le nombre de visiteurs est limité pour préserver le paysage unique.

Un bien public

Le besoin de réglementer l'accès aux lacs de montagne va certainement augmenter. En même temps, les plans d'eau sont un bien public qui devrait rester accessibles à tous. Trouver un équilibre entre ces deux pôles tout en préservant le paysage naturel est le rôle des pouvoirs publics.

Source et informations complémentaires :

www.bohinj.si/design/uploads/content/boating-regulations.PDF (en/sl); www.visitvaldinon.it/it/da-vedere/territorio/tovel-e-altri-laghi/lago-di-tovel/ (it); www.sl-fp.ch/index.php?bereich=presse&sprache=d&bild=1 (de); www.davos.ch/davos-klosters/aktuell/news/news/neuer-wasserspass-auf-dem-davosersee (de); www.jetboat.ch (de)

Une stratégie pour les populations des Alpes



Andreas Pichler, Directeur CIPRA International. © Marcel Hagen

La Stratégie européenne pour les Alpes doit créer de nouvelles relations entre les régions alpines et les territoires environnants. Pour cela, on a besoin d'une médiation axée sur un équilibre entre les intérêts des parties prenantes et le développement soutenable, exige Andreas Pichler, directeur de CIPRA International.

Le coup d'envoi de la Stratégie européenne pour la région alpine (Eusalp) a été donné en janvier 2016 lors de la conférence de Brdo en Slovénie. Entre-temps, la procédure commence à prendre forme et la concurrence des intérêts s'accroît. La CIPRA participe à deux des neuf groupes d'action, consacrés respectivement aux ressources naturelles (groupe 6) et à la connectivité écologique (groupe 7).

Le mode opératoire, la composition et les objectifs des différents groupes d'action varient fortement. Il est donc particulièrement important que les présidents des groupes d'action et les instances de l'Eusalp veillent à garantir une expression équitable des intérêts et l'adoption de modes de travail orientés sur les solutions, afin de contenir les acteurs forts et de prioriser la vision commune d'un développement durable dans les Alpes.

Au cœur de l'Eusalp, il y a les populations des Alpes et leurs activités, et non le champ d'application spatial. La CIPRA a demandé dès le départ l'implication de la société civile, dont la représentation doit être garantie dans tous les groupes de travail et à tous les niveaux.

Les membres des groupes de travail doivent veiller à ne pas mettre l'accent uniquement sur la croissance et sur le développement économique, mais à prendre en compte aussi les besoins de la nature et de la société. Le développement durable devrait être ancré dans tous les groupes de travail afin d'assurer une approche transversale des sujets.

Concentrons-nous sur les objectifs des stratégies macrorégionales qui sont axés sur une approche politique « localisée » : il ne s'agit pas seulement de chercher à ancrer les politiques européennes dans les régions, mais aussi de prendre en compte les caractéristiques régionales, les potentiels et les défis de territoires plus vastes, transnationaux, avec une dimension fonctionnelle – comme le sont les Alpes. Ces caractéristiques, ces potentiels et ces défis doivent être dans un premier temps identifiés et ajustés dans le cadre d'une démarche coopérative.

Un développement régional soutenable est axé sur l'intérêt général, le patrimoine culturel, paysager et naturel et la préservation des biens communs dans les Alpes. La Convention alpine peut servir ici de fondement si les acteurs en présence, et notamment les ONG comme la CIPRA, réussissent à l'imbriquer plus étroitement avec les objectifs de l'Eusalp, en s'engageant ici pour un développement respectueux des Alpes. C'est un travail coopératif qui demandera beaucoup d'efforts et de volonté. Nous sommes prêts à l'assumer.

Source et informations complémentaires : www.cipra.org/fr/nouveautes/la-strategie-pour-l2019espace-alpin-dans-les-starting-blocks; www.cipra.org/fr/positions/118; www.ec.europa.eu/regional_policy/en/policy/cooperation/macro-regional-strategies/alpine/ (en)

Espaces finis – besoins infinis



L'espace n'est pas infini. Alpen-scène s'interroge sur ce que peut faire l'aménagement du territoire pour la qualité de vie dans les Alpes. © Jonas Studach

Vivre, travailler, passer ses loisirs et ses vacances, produire de l'énergie : de nombreux usages mettent sous pression la ressource limitée qu'est l'espace alpin. La CIPRA met en lumière cette thématique dans son numéro actuel de la revue Alpen-scène.

Le 18 avril 2016, Fred Frohofer a dû faire la vaisselle. Il le savait depuis des mois : cela tombe sur lui environ quatre fois par an. Habitant de la coopérative à but non lucratif « Kalkbreite », il partage la cuisine et d'autres espaces avec les autres habitants. Cette coopérative de Zurich/CH expérimente des formes de vie et d'économie sobres en espace, qui s'orientent sur les villages de l'Arc alpin.

Là aussi, on est conscient que l'espace est une ressource limitée. Avec le numéro 101 d'Alpen-scène, « L'espace n'est pas infini », la CIPRA montre la contribution que l'aménagement du territoire pourrait apporter à la qualité de vie dans les Alpes. Gianluca Cepollaro, directeur de l'École pour l'aménagement du territoire et du paysage Step à Trente/I, est convaincu qu'il faut trouver de nouvelles voies. « Dans

les Alpes où l'espace est déjà une ressource restreinte pour des raisons morphologiques, nous prenons conscience du problème causé par une consommation d'espace qui n'est plus acceptable. », explique-t-il. Les solutions doivent être élaborées dans le cadre d'une démarche participative.

La thématique des espaces encore sauvages échauffe régulièrement les esprits. Dans sa session intitulée « Là où brame le cerf et gronde le torrent », la CIPRA s'interrogera le 14 octobre 2016 à la Semaine Alpine de Grassau/D sur les voies possibles pour donner un fondement objectif à la discussion, et pour recenser, évaluer et protéger les espaces sauvages. La revue thématique *Alpenscène* n°101 peut être téléchargée au format pdf sur www.cipra.org/alpenscene, ou commandée gratuitement à l'adresse international@cipra.org.

Source et informations complémentaires:

www.cipra.org/alpenscene; www.alpweek.org

Une vision d'avenir pour le tourisme d'hiver



Un échange fructueux : des participants du séminaire « I-LivAlps » débattent sur le tourisme d'hiver. © CIPRA International

Hivers sans neige, baisse de la fréquentation, paysages mités : la réalité du tourisme d'hiver dans les Alpes est souvent bien différente que celle qui est présentée dans les magazines. Dans le cadre du projet « I-LivAlps », la CIPRA a exploré le week-end dernier les perspectives de ce tourisme.

Le tourisme n'est pas une fin en soi : sa finalité est de contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents et des touristes. C'est l'une des thèses centrales développées dans le cadre d'un séminaire de deux jours organisé à Lecco/I du 2 au 4 septembre 2016. Près de 40 personnes d'âges différents, jeunes et moins jeunes, et issues de tous les pays alpins ont discuté des perspectives du tourisme d'hiver à l'ère du changement climatique et de la concurrence mondialisée. Il s'agissait de la deuxième des quatre manifestations du projet « I-LivAlps » de la CIPRA, financé par le programme européen Erasmus+ et par la Fondation CARIPLO.

« Je ramène avec moi des visions, des opinions et des idées passionnantes. Mais en tant que jeune habitante des Alpes, je ressens aussi une certaine incompréhension face à certains faits et chiffres irritants, voire même scandaleux, qui concernent le tourisme d'hiver », conclut une jeune participante du Liechtenstein. La coopération intergénérationnelle est une des qualités de la manifestation. « L'ouverture d'esprit et le franc-parler des jeunes m'ont beaucoup impressionnée », avoue Carmen de Jong de l'université de Strasbourg/F, qui a expliqué aux participants de Lecco les impacts du tourisme de ski intensif sur l'environnement et sur les ressources en eau. Un volet présenté par Marianna Elmi, Secrétaire générale adjointe du Secrétariat permanent de la Convention alpine, a été consacré aux processus de décision politiques. Deux territoires alpins très différents ont également été présentés : la Basse-Engadine, un territoire suisse qui fait œuvre de pionnier en matière de gestion durable du tourisme, et Fiemme Fassa, une grande destination de ski italienne. Un constat à l'issue des débats : il n'est pas possible de définir une stratégie unique pour des territoires qui ont des situations de départ différentes et des besoins différents.

Pour l'ensemble de la branche comme pour les touristes, une nouvelle orientation est nécessaire. Les attentes et les images que chacun a en tête ne correspondent plus depuis longtemps à la réalité et aux possibilités. Partout, il convient par ailleurs d'intégrer les critères du développement durable dans les législations, les activités et les financements.

Le format interactif du séminaire a permis de travailler sur plusieurs sujets à la fois. Les participantes et participants ont ainsi eu l'occasion de développer une vision commune pour un tourisme d'hiver soutenable, mais aussi d'élaborer des idées pour des activités de suivi et des requêtes à adresser aux politiques. Certaines de ces idées seront intégrées dans le champ d'action « tourisme » du projet alpMonitor de la CIPRA, ainsi que dans le prochain numéro de la revue thématique de la CIPRA *Alpenscène* consacré au tourisme, qui paraîtra à l'été 2017.

Source et informations complémentaires:

www.cipra.org/jeunesse; www.alpmonitor.cipra.org

Les cols des Dolomites assiégés



Le trafic sur les cols des Alpes a un impact important sur la nature et sur la qualité de vie de la population. © Andy Harbach (flickr)

Les colonnes de voitures qui déferlent en été sur les cols des Dolomites constituent une nuisance de plus en plus intolérable pour la nature et la population. Les fédérations environnementales italiennes montent au créneau.

Le bruit, la pollution et le trafic perturbent gravement les cols italiens des Dolomites. Le nombre de passages atteint des records : près de 6 000 véhicules empruntent chaque jour le col de Sella, et 7 000 véhicules le col de Costalunga. La fermeture temporaire des cols alpins pour le trafic individuel motorisé est débattue depuis plus de dix ans. Jusqu'à aujourd'hui, rien n'a été fait.

Les administrations régionales sont conscientes du problème. Selon les organisations italiennes de défense des Alpes et de l'environnement, dont font partie CIPRA Italie et CIPRA Tyrol du Sud, des actions concrètes et courageuses doivent être lancées dès l'été prochain. Pour Luigi

Casanova, Vice-président de CIPRA Italie, des mesures urgentes s'imposent.

Différentes organisations se sont données rendez-vous le 12 août 2016 sur le col de Sella, un lieu symbolique des Dolomites, pour attirer l'attention du public sur ce problème récurrent. « Attendre encore plus longtemps signifierait mettre en péril l'équilibre écologique fragile de ce lieu », martèle Andreas Riedl, directeur de CIPRA Tyrol du Sud.

La Fondation Dolomites UNESCO a demandé à l'Académie européenne de Bolzano (EURAC) de réaliser une étude sur la situation du trafic sur les cols des Dolomites. Cette étude analyse l'impact du trafic et propose des solutions possibles. Les quotidiens locaux ont accordé beaucoup de place à cette thématique pendant les mois d'été. L'un d'entre eux a notamment réalisé une enquête auprès de ses lecteurs sur les solutions possibles pour limiter les passages de véhicules motorisés sur les cols des Dolomites. Plus de la moitié des personnes interrogées (52 %) se sont prononcées pour la fermeture des cols à certaines heures de la journée. Les organisations environnementales sont aussi de cet avis. Elles rejettent aujourd'hui la solution d'un péage qui selon elles ne permettrait pas de réduire le volume du trafic.

Source et informations complémentaires : www.umwelt.bz.it/aktuelles/presse/transiti-sui-passi-dolomitici.html (it), www.salto.bz/article/29072016/le-dolomiti-e-lassedio-delle-auto (it); www.dolomitiunesco.info/attivita/i-passi-dolomitici-publicato-lo-studio-eurac-commissionato-dalla-fondazione/ (it); www.altoadige.gelocal.it/speciale/passi-dolomitici?ref=hfaabzht-2 (it), www.altoadige.gelocal.it/bolzano/cronaca/2016/08/01/news/passi-dolomitici-si-dei-lettori-alla-chiusura-quotidiana-a-fasce-orarie-1.13901524?fsp=2.6787 (it)

La Convention alpine dans les villes



Klagenfurt veut réduire ses émissions de CO2 grâce à l'e-mobilité. © Stadtpresse-E-Mobilität

Dans la perception commune, les territoires urbains ne sont pas directement concernés par la Convention alpine. « Les Alpes sont des territoires de montagne, pas des villes », dit-on souvent. La ville de Klagenfurt/A apporte la preuve du contraire.

Contrairement aux idées reçues, plus des trois quarts des 174 objectifs environnementaux contenus dans les protocoles de la Convention alpine concernent également les villes. Telle est la conclusion d'une étude réalisée pour le compte de la ville de Klagenfurt/A. L'article 2 du protocole Énergie stipule par exemple que les États signataires sont tenus de réduire leur consommation d'énergie. L'un des objectifs environnementaux de la ville de Klagenfurt est aujourd'hui d'augmenter le nombre de bâtiments rénovés. Dans les années à venir, la ville veut également réduire sa consommation d'énergie de 30 % et ses émissions de CO₂ de 50 %, entre autres grâce à l'e-mobilité.

En Allemagne également, les protocoles de la Convention alpine ont été passés au crible. Jusqu'à présent, les avis divergeaient sur la question de l'applicabilité directe des protocoles par les autorités ou les tribunaux, à savoir sans acte de transposition préalable. Le gouvernement fédéral et le gouvernement régional du Land de Bavière ont aujourd'hui attribué officiellement ce statut à quatre protocoles d'application de la Convention (les protocoles Tourisme, Protection des sols et Transports et le protocole Protection de la nature et entretien des paysages).

20 ans après leur création, les protocoles de la Convention alpine restent ainsi d'actualité et proposent de nombreuses pistes d'action pour une politique durable en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire, y compris pour les territoires urbains comme Klagenfurt. Le défi reste d'adapter les directives en partie abstraites de la Convention aux conditions spécifiques et aux structures existantes des villes et des villages des Alpes.

Source et informations complémentaires :

www.e-c-o.at/data/publikationen/literaturdienst/Alpenkonvention_und_Alpenstaedte_eine_Allianz_mit_Perspektive_zollregional.pdf (de); www.merkur.de/lokales/region-miesbach/miesbach/neues-gutachten-veroeffentlicht-durchbruch-sachen-landschaftsschutz-6660466.html (de); www.alpconv.org

Un joyau naturel menacé



Des unités d'habitation souterraines au lieu de la petite auberge appréciée des promeneurs : le conflit autour du projet hôtelier de l'Obernberger See/A se poursuit. © Epiphonication / flickr.com

Depuis six ans, un projet hôtelier sur les rives du lac Obernberger See au Tirol/A est une pomme de discorde. Une expertise atteste aujourd'hui que ce projet constituerait une menace grave pour le paysage protégé.

Le lac Obernberger See, un but d'excursion très apprécié des promeneurs, est classé monument naturel depuis 1935. Les bâtiments vétustes de l'auberge existante ont été fermés, et devaient être remplacés par un hôtel de séminaires futuriste avec des unités d'habitation enfoncées dans le sol. L'administration du district a accordé une autorisation de construire il y a trois ans, mais le projet s'est heurté à de nombreuses résistances. Le commissaire enquêteur du Land Tyrol a déposé un recours contre le projet, et un groupe d'intérêt indépendant s'est engagé pour la préservation du paysage protégé « Nösslachjoch-Obernberger See-Tribulaune ». La protection de ce joyau naturel est également soutenue par Ingrid Felipe, ministre du Land en charge de l'environnement et vice-gouverneur du Tyrol : « Ce lac romantique s'inscrit définitivement dans cette catégorie [des joyaux naturels] et est classé paysage protégé. Il faut agir ici avec une grande sensibilité. » Une expertise commandée par l'administration du district Innsbruck-Land l'atteste aujourd'hui : le projet a un impact négatif sur

l'environnement.

Une décision administrative devrait bientôt être prise après audition des parties. La famille d'exploitants a entre-temps déposé un recours contre la vice-gouverneur écologiste pour abus de pouvoir. Un nouveau rebondissement dans une « histoire sans fin »...

Source et informations complémentaires : www.cipra.org/oesterreich (de); www.obernbergersee-in-gefahr.at (de); www.tt.com/politik/landespolitik/11830754-91/projektbetreiber-legt-beschwerde-gegen-felipes-weisung-ein.csp (de)

Des drapeaux verts et noirs pour les Alpes



Un drapeau noir et un drapeau vert ont été attribués en liaison avec la pratique de l'héliciski ©Roderick Eime flickr

La « Caravane des Alpes » est un voyage symbolique de Legambiente à travers les Alpes italiennes. Chaque année, la Caravane décerne des drapeaux noirs aux plus grands pollueurs, et récompense d'un drapeau vert les exemples à imiter.

La société d'exploitation du tramway du Val Seriana en Lombardie a reçu un drapeau vert pour sa gestion efficace de la mobilité sur les rails. Un drapeau vert a été décerné à des éleveurs de la haute vallée de l'Isarco dans le Haut-Adige, qui exploitent conjointement une centrale biogaz. Un groupe de résidents et de visiteurs de la vallée d'Aoste a également été récompensé pour son opposition intelligente à la pratique de l'héliciski. « Il s'agit d'exemples qui valent la peine d'être mis en réseau et reproduits », souligne Rossella Muronì, présidente de Legambiente.

Dans le cadre de sa « Caravane des Alpes », l'organisation environnementale italienne décerne aussi des drapeaux noirs aux administrations, aux entreprises et aux initiatives qui rejettent l'idée d'une transition verte pour l'économie alpine. L'un de ces drapeaux a été décerné au ministère italien du Développement économique pour le non renouvellement de concessions hydroélectriques qui expose l'Italie à des sanctions de l'Union européenne. Un drapeau noir a également été attribué à l'administration régionale du Piémont pour n'avoir pas encore élaboré le document de spécification de zones adéquates pour la production d'énergie renouvelables, ainsi qu'à quelques administrations municipales du Piémont qui encouragent la pratique de

l'héliski. Un drapeau noir a aussi été décerné à la Ville de Bolzano qui a sacrifié un terrain public pour la construction d'un centre commercial.

Source et informations complémentaires :

www.legambiente.it/sites/default/files/docs/dossier_carovana_delle_alpi_2016.pdf (it)

Oh...



© nrognaf / flickr

Histoire de champignons, bolets et chanterelles

Les propriétaires de forêts en Autriche seraient peut-être bien inspirés de se poster plus souvent avec une balance et un panier vide en bordure de forêt : la loi sur la protection des champignons oblige en effet les cueilleurs de champignons à céder au propriétaire du bois tout ce qui dépasse la quantité maximale autorisée de deux kilos par personne, à condition qu'ils soient pris sur le fait. Pour les propriétaires de forêts fûtés et amateurs de champignons, cela signifie donc : attendre, peser, et confisquer, avant de se préparer le soir une délicieuse poêlée de champignons.

Agenda

Soirée "Les jeunes , ambassadeurs du Mont-Blanc", 16.09.2016, Les Houches/FR, Organisation: Pro Mont-Blanc. [En savoir plus...](#)

Vivre ensemble – Les bénéfiques de l'engagement intergénérationnel de la société civile pour les communes et les villes , 16.09.2016, Friburg/CH, Organisation: sagw/assh. [En savoir plus...](#)

Semaine européenne de la mobilité 2016 , 16-22.09.2016, Europe. [En savoir plus...](#)

Climate chance - Sommet mondial des acteurs du climat, 26-28.09.2016, Nantes/FR. [En savoir plus...](#)

1ère Rencontre "Montagne Partagée", 05.11.2016, Meylan/FR. [En savoir plus...](#)